



FORMULAIRE D'ANNONCE DE TRAVAUX (un seul objet par demande)

Base légale

4ème édition de 2010 de la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC) et son règlement (RLATC).

Travaux de minime importance pouvant être dispensés d'enquête publique mais faisant l'objet d'une autorisation municipale et/ou cantonale, nécessitant l'accord des voisins concernés (articles 111 LATC, 68, 68a et 72d RLATC).

1. Localisation

Adresse :

NPA / Localité :

N° parcelle : N° ECA :

PPE ou copropriété : oui non *Si oui signature de l'administrateur ou tous les copropriétaires*

2. Propriétaire(s) du bien-fonds

Destinataire des factures

Nom, prénom :

Société :

Adresse :

NPA / Localité :

N° téléphone : E-mail :

3. Requéant

Identique au propriétaire(s)

Destinataire des factures

Nom, prénom :

Société :

Adresse :

NPA / Localité :

N° téléphone : E-mail :

4. Auteur des plans

Identique au propriétaire(s)

Nom, prénom :

Société :

Adresse :

NPA / Localité :

N° téléphone : E-mail :

5. Nature des travaux

Zone d'affectation selon PGA (Plan général d'affectation)

- Rénovation, assainissement
- Nouvelle construction
- Transformation ou agrandissement
- Démolition
- Modification de la topographie du terrain

6. Informations relatives à l'ouvrage (cocher plusieurs cases si nécessaires)

Constructions, installations et aménagements extérieurs

- Bûchers, cabanon de jardin, dont la surface est inférieure à 8m².
- Serres dont la surface est inférieure à 16m².
- Couverts à voitures et pergolas dont la surface est inférieure à 20m².
- Cheminées de jardin, barbecues et fours à pizza (éléments fixes).
- Terrasses de jardin en dalles ou pavés supérieures à 6m².
- Clôtures, murs, parois pare-vue, haies vives jusqu'à une hauteur de 2m (1m hors zone à bâtir).
- Bassins, fontaines, étangs et biotopes de moins de 5m³.
- Piscines (de plus de 5m³) en construction légère, sans changement de nature du sol et non chauffée.
- Modifications des aménagements extérieurs, mouvements de terre en dessus de 0.5m ou de plus de 10m³, routes privées, chemins d'accès, murs de soutènement jusqu'à une hauteur de 1m.
- Aménagement de 1 ou 2 places de parc non couvertes (modification du profil du terrain inférieur à 1m).
- Poulailleurs (les coqs sont interdits).
- Construction provisoire et démontable jusqu'à 3 mois.

Transformations, agrandissement, rénovations et assainissements

- Ouvertures en façade ou en toiture, sans modifications des surfaces brutes de plancher ni d'affectation des locaux et ni de droit de vue.
- Remplacement de la couverture du bâtiment, y-compris rehaussement de 15cm au max. pour pose d'isolation.
- Pose d'une isolation périphérique pour une villa individuelle, avec bilan thermique.
- Création de sas d'entrée non chauffés.
- Rénovations et rafraîchissements intérieurs avec redistribution légère de volume et de surface sans changement d'affectation des locaux et du nombre de pièces.
- Le projet concerne un bâtiment construit avant 1990 susceptible de contenir des produits dangereux tels qu'amiante, peintures aux métaux lourds ou produits de traitement toxiques.
- Remplacement d'une chaudière pour du gaz ou du mazout avec présentation d'un CECB (certificat énergétique cantonal des bâtiments), sans modification des locaux.
- Remplacement d'une chaudière pour des pellets, plaquettes ou bois avec certificat d'un RAQ (responsable assurance qualité) pour le local de stockage, sans modification des locaux
- Autre

7. Descriptif détaillé des travaux envisagés

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Dimensions en plan (longueur, largeur, hauteur)m. xm. xm.

Type et couleur de la toiture après travaux (fournir référence RAL et échantillon)

.....

8. Signatures

Propriétaire(s) : Date..... Signature

Requérant : Date..... Signature

Auteur des plans : Date..... Signature

Propriétaire(s) voisin(s) :

Parcelle n° **Nom et prénom**

Signature

.....

.....

.....

.....

.....

Veuillez joindre obligatoirement avec votre demande :

- × Plan cadastral avec indication en rouge des travaux envisagés et des distances aux limites de la parcelle (plan disponible sous www.geo.vd.ch .
- × Plans, coupes ou esquisses du projet avec cotations.
- × Photos de l'état existant et prospectus ou tout autre document utile à la bonne compréhension du projet.
- × Echantillon des teintes et matériaux utilisés.

La Municipalité peut exiger des documents complémentaires établis par un professionnel ou décider que votre projet nécessite une mise

Remarque (s) de la Municipalité :

.....

Autorisation accordée : Accordée ou Refusée Le syndic La secrétaire

Selon décision municipale du :

(Formulaire adopté par la municipalité dans sa séance du 19 août 2024)